

100% NEWS

L'INFO DU MONDE DES TAXIS



**ACTUALITÉS
ASSURANCE MÉTIER
JOURNÉES PROFESSIONNELLES DU TAXI**

100% NEWS-TAXIS N° 130 - 15 MAI 2018 - ÉDITION IMPRIMÉE N° 7

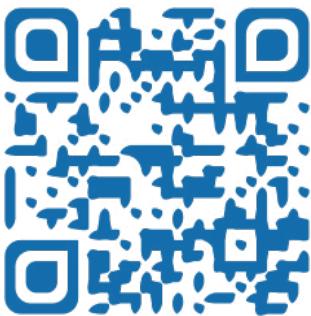
Journal professionnel indépendant diffusé tous les 1^{ers} et 15 de chaque mois.

Édition digitale gratuite - Édition papier sur abonnement 80€ ttc /1 an - Éditions LEMPICKOM sarl.

100pour100news.com

ÉDITO

Scannez le QR code pour vous connecter au site 100pour100news.com



Editeur : Lempickom sarl
11, rue Duvergier - 75019 Paris

Directrice de publication : Hélène Manceron
Administration : Hervé Borruel

Secrétaire de rédaction : Laurent Thelliez

Conception maquette : Stanislas Marçais

Crédit photo (sauf mention) : LNM

Contact : 100pour100news@sfr.fr

Imprimeur :

ESAT - Les Ateliers de la coopération
13, rue Georges Auric - 75019 Paris.

Numéro de CPPAP en cours

archives <http://bit.ly/newsarchives>
abonnement <http://bit.ly/newstaxi>

RGPD et nous

Les e-mails nous avertissent du changement de la politique de confidentialité de nos moteurs de recherche, réseaux sociaux, sites marchands ou d'information préférés fleurissent dans nos messageries. Le 25 mai prochain, l'entrée en vigueur du RGPD – Règlement Général sur la Protection des Données – pour l'ensemble des 511,8 millions de citoyens de l'Union européenne bouscule l'économie du numérique. Ce règlement prévoit en effet de nouveaux droits pour les individus connectés que nous sommes devenus : celui de savoir ce que l'entreprise fait avec nos données, de pouvoir les consulter, les corriger, d'en avoir la portabilité, de les protéger, de décider des procédures automatisées et aussi de se faire oublier. La récolte, le traitement et la revente de nos comportements numériques, cœur du business plan des GAFA et de leur troupeau de licornes, ne pourra plus se faire sans notre autorisation. C'est la plus importante réforme de la législation européenne depuis 1995 et la prise de conscience de la nécessité de protection des données personnelles contre les pirates 3.0. Habiles communicants, nombre d'entre eux affichent déjà une transparence de circonstance et laissent le soin à l'utilisateur de paramétriser son compte en fonction de ses nouveaux droits. Soucieuse de la protection des données de ses lecteurs, notre rédaction s'est assurée du respect du RGPD par ses partenaires digitaux. Éditeur d'informations professionnelles, nous continuerons de protéger les données de nos abonnés qui en restent les seuls propriétaires. Militant pour un journalisme informé, respectueux des sujets qu'il aborde et de ses interlocuteurs, qu'ils soient interviewés ou lecteurs, nous nous félicitons de l'entrée en vigueur de cette réglementation. Une occasion de rétablir une concurrence loyale entre entreprises numériques en faveur – peut-être – de l'innovation intellectuelle.

Hélène Manceron

Journal professionnel indépendant diffusé tous les 1^{ers} et 15 de chaque mois.
Edition digitale gratuite – Edition papier sur abonnement payant.

Recevez
chez vous
l'édition imprimée
Abonnement
80 € ttc / 1 an

BULLETIN D'ABONNEMENT

Bulletin à retourner avec votre règlement sous enveloppe affranchie aux Editions LEMPICKOM - 11, rue Duvergier - 75019 Paris.

Nom Prénom

Société Téléphone

Adresse

Code postal Localité

E-mail

Cochez la case afin de commander votre abonnement annuel :

Je m'abonne pour 1 an au journal 100% NEWS, l'info du monde des taxis.

Je joins un chèque bancaire de 80€ ttc établi à l'ordre des éditions LEMPICKOM sarl.

Je recevrai les 20 éditions imprimées au format brochure (10 envois).

Une facture me sera adressée à réception de mon règlement.

100%
NEWS
L'INFO DU MONDE DES TAXIS

100% ACTU

TAXIS/VTC : UN NOUVEAU PAVÉ DANS LA MARÉ

Si une trêve devait avoir lieu dans le T3P, elle n'aura été que de courte durée ! Convoquant les organisations professionnelles taxis le 3 mai dernier, le ministère des Transports ne semble pas connaître de répit dans sa réorganisation du Transport Public Particulier de Personnes - T3P. Poursuivant sa modernisation réglementaire, il prévoit dans le cadre de la future LOM, loi d'orientation sur les mobilités : la participation obligatoire à l'open data taxi, la création de transporteurs amateurs dans les territoires ruraux, la mise en service de nouvelles cartes professionnelles sécurisées... Détails.

>>> suite de l'article page 4



Après 5 ans de crise du T3P, les taxis se méfient des nouvelles dispositions.

100% INTERVIEW

TAXIS, FAISONS ROUTE ENSEMBLE !

Franck Guichard, directeur général MAT



Spécialisée taxis et adossée à Monceau Générale Assurances, la MAT se redéploie dans les départements.

Créée en 1985, la MAT, mutuelle d'assurance dédiée aux taxis, a affronté la réforme du secteur des assurances ainsi que la crise du transport public particulier de personnes. Renouvelant son implication pour accompagner ses sociétaires, elle est désormais épaulée par le Groupe Monceau. Aujourd'hui, elle travaille sur une gamme de nouveaux produits toujours spécialisés taxi et bénéficie d'un nouveau réseau valorisant une offre disponible dans tout l'Hexagone ! Rencontre avec Franck Guichard, son directeur général. >>> suite de l'article page 5

100% ÉVÉNEMENT

JOURNÉES PROFESSIONNELLES DU TAXI, LE RENDEZ-VOUS PRO



En attendant le prochain Salon des Taxis en 2019, les taxis de Marseille, Toulouse et Lyon pourront participer à des événements professionnels régionaux organisés par la société Delling Expo. Au programme, des rencontres avec les fournisseurs du secteur mais aussi avec les autorités administratives. Rencontre avec Marc Szperling, directeur de Delling Expo. >>> suite de l'article page 6

L'INFO 100% TAXIS !

www.100pour100news.com

Web journal d'informations spécialisées, indépendant et gratuit.

#TAXIS #VTC #MOBILITE #T3P

Abonnement libre : <http://bit.ly/newstaxi>

100% NEWS
L'INFO DU MONDE DES TAXIS

100% ACTUALITÉS

TAXIS/VTC : UN NOUVEAU PAVÉ DANS LA MARÉ



A lors que taxis, VTC et transporteurs Loti commencent à peine à digérer la modernisation de fond de la réglementation du T3P, transport public particulier de personnes, imposée par les lois du 1^{er} octobre 2014 et du 29 décembre 2016, le ministère des Transports prévoit dans le cadre de la future LOM, loi d'orientation sur les mobilités, de nouvelles dispositions impactant le T3P. Conviant les organisations professionnelles pour une réunion de travail le 3 mai dernier, il a présenté des objectifs qui ont mis les taxis en alerte.

Acte 3 du T3P ?

Pas de répit pour les acteurs du T3P ! S'appuyant sur les évolutions prévues dans le projet de loi d'orientation sur les mobilités (LOM), le ministère des Transports a envisagé plusieurs dispositions : encadrement juridique de l'activité de transporteur de personnes par cyclomoteur ou cycle à péda-lage assisté ; nouvelle carte professionnelle sécurisée pour les taxis et conducteurs de véhicules motorisés à deux ou trois roues ; procédure d'inscription à la formation taxi/VTC allégée, notamment concernant l'attestation médicale requise, et suppression des exigences d'ancienneté permettant aux taxis de faire valoir leur droit à la mobilité professionnelle. Par ailleurs le gouvernement aurait la liberté pendant un an de prendre par ordonnance toutes mesures permettant le favoriser les carburations propres... Cerise sur le gâteau, la participation des taxis au registre des disponibilités dit « open data taxi » deviendrait obligatoire et une nouvelle catégorie de transporteurs non professionnels serait créée pour desservir les territoires ruraux.

Mobilisation taxi

La réaction des organisations professionnelles taxis ne s'est pas fait attendre : « *La priorité devrait être à l'application des lois et non à de nouvelles transformations de fond. Tout cela est très précipité !* » « *Restons attentifs à que ce projet ne soit pas une diversion car il est illégitime de détricoter la professionnalisation du T3P.* » Opposées au projet open data, elles craignent pour le respect de la liberté des travailleurs indépendants et de la confidentialité de leurs données commerciales comme des données privées de leurs clients. Elles

La loi LOM intégrera plusieurs dispositions impactant les taxis, les VTC mais aussi les Loti, les VMDTR et les "tuk-tuk".

considèrent de surcroît que la disposition institutionnaliserait la maraude électronique des plates-formes et l'attente sur la voie publique des chauffeurs VTC. Deuxième pierre d'achoppement, l'autorisation de transporteurs amateurs en zone rurale. Pourquoi créer une nouvelle concurrence dans un segment de transport déjà saturé par les associations et les services d'aide à la personne ? Pourquoi ne pas optimiser l'offre taxi et Loti déjà disponible ? Apparemment favorable à la concertation, le ministère a invité les organisations professionnelles à une seconde réunion de travail ce mardi 15 mai.

Urgence ou précipitation ?

Quel que soit le contenu de leurs échanges, les organisations professionnelles devront consulter leurs adhérents pour formaliser leurs conclusions. S'attachant à l'article 7 de la loi Grandguillaume sur les transports solidaires et sollicité par des associations de maires de communes rurales, le ministère semble vouloir affirmer le développement de « services de transport d'utilité sociale ». Il pourrait néanmoins rapidement se heurter à la réalité de l'intermodalité où de nombreuses gares et aéroports de l'Hexagone restent imprati-

cables pour un service taxi optimum. Tant que les dispositions relatives à l'agrément des plates-formes de transport restent en attente et que l'observatoire du T3P n'a pas encore établi son premier audit de la modernisation du secteur, la mise en œuvre d'une nouvelle phase d'évolution réglementaire, sans projets pilotes ni études d'impact, paraît précipitée. Le mieux est l'ennemi du bien, dit-on. À suivre... ■ HM

Plus d'info :

[Présentation Concertation T3P - DGTM, 03/05/18](#)



Malgré les évolutions réglementaires, les taxis restent témoins du racolage de transporteurs "sans étiquette" !



100% PARTENAIRE



Syndicat des Artisans Taxi de l'Essonne
www.taxidu91.fr
Affilié à la FNDT



Siège social :
 85 bis, route de Grigny
 91130 Ris-Orangis
 T. 06 09 87 29 18
www.fndt.fr

100% INTERVIEW

TAXIS, FAISONS ROUTE ENSEMBLE !

La MAT, Mutuelle d'Assurance de l'Artisanat et des Transports, a été créée en 1985. Initiée par l'investissement personnel d'artisans taxis et des salariés de leurs organisations professionnelles, la MAT a pour vocation de garantir l'activité taxi et de répondre aux besoins en assurance de ses sociétaires. Dirigée depuis 2015 par Franck Guichard, elle propose une offre 100% taxi désormais disponible dans tout l'Hexagone grâce à l'appui du Groupe Monceau Assurances. Rencontre avec son directeur général.

Pro du taxi

« La MAT, mutuelle associée du groupe Monceau depuis 2004, a intégré l'Union des mutuelles d'assurances Monceau en 2015 pour faire face à ses obligations réglementaires, notamment dans le cadre de Solvabilité 2. Crée par et pour les taxis, la MAT a conservé ses valeurs mutualistes. Je n'ai pas d'actionnaire ! Notre conseil d'administration est composé d'artisans et de chefs d'entreprise du monde du taxi, élus par des représentants eux-mêmes élus par l'ensemble des sociétaires. Ces délégués sont réunis en assemblée générale tous les ans pour valider les résolutions que nous leur présentons. Que ce soit à Paris, en région parisienne ou en département, trois collèges de délégués représentent les intérêts de chaque sociétaire, qu'il soit un artisan ou un groupement de taxis. L'un des atouts de la MAT est d'avoir des collaborateurs appliqués et impliqués. Nous avons réussi une première étape. 30 % du portefeuille a été résilié, le nombre de sinistres a baissé de près de 50 % et les difficultés sont derrière nous. Nous couvrons les aléas de la vie professionnelle et de la vie privée de nombreux sociétaires taxis et nos tarifs n'ont pas augmenté depuis 2016 ! »

Garanties sur mesure

« La MAT adapte ses contrats aux besoins de ses sociétaires. Le monde du taxi est en ébullition, il nous fallait innover ou arrêter ! Un exemple, la location-gérance : nous avons adapté nos contrats afin d'offrir la



Franck Guichard, directeur général de la Mutuelle d'Assurance de l'Artisanat et des Transports - MAT

garantie la plus équilibrée aux taxis qui nous font confiance. Aujourd'hui nous pouvons répondre présents sur l'immobilisation et les accessoires taxis. Demain, notre produit répondra aux besoins, entre autres, de la protection du conducteur et de véhicules relais. Nous construisons une relation de confiance avec nos sociétaires afin de faire face aux sinistres qu'ils peuvent rencontrer dans l'exploitation de leurs entreprises. Nos règles de souscription ont été actualisées afin de veiller à l'équilibre entre tous. Je n'assure pas l'inassurable ! Veillant au bon équilibre de l'ensemble, nous faisons bénéficier nos sociétaires de tarifs sur mesure. »

Réseau spécialisé

« Contrairement à la quasi-unanimité des compagnies d'assurance françaises, la MAT n'a pas signé la convention entre assureurs et gère les sinistres au regard du droit commun, une particularité précieuse pour nos sociétaires car les conventions entre assureurs

reposent sur des barèmes rarement en faveur de l'assuré. Cette marge de manœuvre nous permet de défendre au mieux les intérêts de nos sociétaires. À la différence de nombreux confrères qui ont augmenté leurs primes sans discernement, nous connaissons les exigences des taxis et ne risquons pas de les confondre avec les autres acteurs du T3P. Soyons clair : le taxi est faiblement accidentogène car il enregistre une moyenne d'un peu plus d'un sinistre pour 110 000 km/an ! Les taxis ont vu leur activité confirmée par la nouvelle réglementation et le marché repart. Adossée au Groupe Monceau, la MAT se redéploie en province avec l'aide de Monceau Générale Assurances et d'un réseau de 80 agents généraux ! »

■ Propos recueillis par HM

[Contactez vos interlocuteurs MAT en région](#)



Cliquez sur le logo interactif pour accéder au site www.matassurance.com

RETRouvez l'info 100% TAXIS

www.100pour100news.com

Web journal d'informations professionnelles, indépendant et gratuit !

100%
NEWS
L'INFO DU MONDE DES TAXIS

100% ÉVÉNEMENT

JOURNÉES PROFESSIONNELLES DU TAXI, LE RENDEZ-VOUS PRO

Les métropoles régionales de Marseille, Toulouse et Lyon, accueilleront les 9, 23 et 30 juin 2018 prochains les Journées Professionnelles du Taxi. Organisées par Delling Expo, ces 3 rendez-vous proposeront un espace d'exposition, des conférences et des moments de convivialité. Marc Szperling, son directeur, témoin d'un secteur taxi qui redémarre, invite tous les professionnels à profiter de ces rencontres pour valoriser leur implication dans leur profession.

3 rendez-vous en 2018

« Exclusivement dédiées à la profession de chauffeur de taxi, ces Journées d'animations et de rencontres ont démarré en 2008. Cette année, trois rendez-vous ont été pris : le 9 juin à Marseille à l'hôtel Golden Tulip Villa Massalia, le 23 juin à Toulouse à l'hôtel Palladia et le 30 juin à Lyon à l'Espace Tête d'Or. Entrée, accès aux conférences, parking, café d'accueil, buffet campagnard sont gratuits pour les chauffeurs de taxi et leurs conjoints collaborateurs. Nous avons sollicité les préfectures, les mairies et les représentants des forces de l'ordre afin de participer à ces journées, notamment lors des conférences. Côté partenaires, des exposants prestigieux du secteur ont déjà répondu et nous les en remercions. Lomaco, MAT, Michelin, MK2I, Taxilog, ainsi que plusieurs concessionnaires représentant de nombreux constructeurs sont impatients de présenter leurs nouvelles offres aux taxis. »

Une reprise à saisir

« Nous sommes parfaitement conscients qu'il est difficile pour les taxis de se réunir car, comme de nombreux artisans et commer-

cants, leur participation à un événement ou une réunion impacte leur chiffre d'affaires. Ils ont très peu de temps pour s'informer. À l'écoute de la profession depuis de nombreuses années, nous avons choisi de proposer des événements innovants. Après la crise engendrée par la prolifération d'une concurrence déloyale, les taxis semblent relever la tête grâce notamment à la qualité de leurs équipements et de leur formation, tandis que les VTC connaissent désormais une situation difficile. L'univers concurrentiel du T3P a considérablement évolué et ses contours varient encore mais le taxi s'inscrit désormais de façon incontournable dans un marché de la mobilité individuelle dont la demande est très dynamique. »

Perspectives de marché

« Face à la baisse du chiffre d'affaires, de nombreux taxis ont repoussé leurs investissements. Désormais ils peuvent tracer de nouvelles perspectives. Il faut souligner toutefois que le segment taxi n'est pas mis en valeur au regard de son potentiel. Si l'on estime à 65 000 le nombre de taxis en France, leur volume de renouvellement de véhicules est considérable mais non reconnu ! Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, la modernisation de la réglementation du T3P n'a pas favorisé l'unification des fournisseurs mais accentué sa segmentation. Les marchés du taxi et celui du VTC sont distincts aux

Les taxis ont peu de temps pour s'informer. Les Journées proposeront de lier l'utile à l'agréable !

yeux des constructeurs. De fait, si les VTC procèdent souvent à des achats groupés, les taxis renouvellent individuellement leurs véhicules. L'unité syndicale paraît comme un défi nécessaire pour la profession de taxi, en particulier pour le développement d'achats groupés qui leur permettraient d'agir sur les charges de leurs entreprises. Ayant à cœur de promouvoir la profession ainsi que de créer des opportunités d'échanges avec les spécialistes du secteur, nous invitons tous les taxis à participer aux Journées Professionnelles avant de les accueillir à Paris-Porte de Versailles au Salon des Taxis 2019 ! » ■ Propos recueillis par LT

[Cliquez sur l'annonce pour accéder au site
www.journeesprotaxi.fr](#)

JOURNÉE PROFESSIONNELLE TAXI :: ÉDITION 2018

Préinscription obligatoire sur le site www.journeesprotaxi.fr

Marseille **9 juin**
Hôtel Golden Tulip Villa Massalia

Lyon **23 juin** Hôtel Palladia

Toulouse **30 juin** Espace Tête d'Or

RETROUVEZ L'INFO 100% TAXIS

www.100pour100news.com

Web journal d'informations professionnelles, indépendant et gratuit !

100%
NEWS
L'INFO DU MONDE DES TAXIS

ANNONCES SPÉCIALISÉES #TAXIS

Web journal indépendant et gratuit. Disponible par abonnement libre tous les 1^{ers} et 15 de chaque mois



ESSONNE (91) BRETTIGNY-SUR-ORGE

Vends licence cause mobilité.
ADS conventionnée CPAM.
Exploitée depuis plus de 13 ans.
Clientèle stable et fidélisée,
Ville de +25 000 hbts,
Station gare RER C,
+ pôle d'activités entreprises.
Prix 140 000 €

Annonce n° 006



SAVOIE (73) LICENCE N°4 À TIGNES

Station de ski très en vogue.
Licence exploitée depuis
20 ans.
Agrément CPAM
Très bonne clientèle
Prix 35 000 €
Contact : 06 11 45 67 01

Annonce n° 002

SAVOIE (73) COMMUNE DE BOURGNEUF

Vend 100% d'une société de taxis
2 licences
Cause retraite
Prix 110 000 €
Affaire saine - 18 ans d'existence
Contact : 06 08 57 93 47



Annonce n° 007



Retrouvez toutes les annonces sur www.100pour100news.com

SAVOIE (73) VENDS SOCIÉTÉ DE TAXI

6 licences, 4 véhicules de transports, 2 véhicules minibus de 23 places.
CA en évolution constante.
Entreprise renommée ayant une clientèle fidèle.
Possibilité d'évolution sur la région.
Contact : 06 83 38 60 55
j-jacques.tardy@orange.fr



Cliquez sur l'annonce pour accéder au site de l'entreprise

Annonce n° 005

ESSONNE (91) VENDS LICENCE COMMUNE D'ATHIS-MONS

Agrément CPAM
Cause départ en retraite
Prix 140 000 €
Contact : 06 11 47 53 81



Ville dynamique bénéficiant d'espaces
verts et naturels, Athis-Mons offre un
cadre de vie agréable et préservé à
proximité de l'aéroport d'Orly.

FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE

Vous pouvez :

- Soit utiliser le formulaire en ligne disponible sur le site 100pour100news.com, rubrique Annonces et effectuer le règlement via PayPal.
- Soit nous adresser le texte de votre annonce sur papier libre à : LEMPICKOM, 11 rue Duvergier - 75019 Paris, accompagné de vos coordonnées et de votre règlement par chèque à l'ordre de LEMPICKOM.
Nous vous contacterons dès réception afin de finaliser la parution de votre annonce.

Offre de lancement -50% sur votre ANNONCE

Ajouter une photo ? Lier votre annonce à votre site internet ?

Demander un devis pour une annonce sur mesure ?

Contactez notre rédaction :

100pour100news@sfr.fr

Format :

Maximum 450 caractères
espaces compris.

Tarifs :

Tarif ttc	Remise	Total ttc
60 €	- 50 %	30 €

TVA applicable 20% inclus

Durée :

2 mois à partir de la date de parution,
soit pendant 4 éditions du web journal.



**Venez nombreux sur notre stand aux
Journées Professionnelles du Taxi à
TOULOUSE - Samedi 23 juin 2018 de 09h30 à 18h30
LYON - Samedi 30 juin 2018 de 09h30 à 18h30**



01 80 49 98 80

production@matassurance.com